



N° 02-0075

Demande de certificat pour un bien culturel

Loi n° 92 1477 du
31 décembre 1992

République
française

Votre demande doit être adressée
à la direction du ministère chargé de la culture
compétente pour votre bien
(voir la notice du document)

Ministère
chargé de la culture

Réservé à l'administration
N° du dépôt de la demande
Date du dépôt :

Identification du demandeur

Nom patronymique (nom de naissance)

Nom d'usage (facultatif)

Prénoms

Adresse

.....

.....

Téléphone

Qualité Propriétaire
 Mandataire

Description du bien culturel

1. Catégorie du bien au sens de
l'annexe 1 du décret
Vous trouverez la liste des
catégories dans la notice du document

2. Dénomination du bien

.....

3. Titre ou thème

.....

4. Auteurs(s), ateliers,
école, époque, attribution

.....

.....

.....

5. Date(s)

6. Dimensions du bien
et éventuellement dimensions
du support

7. Matériau(x) et technique(s)

8. Documents de référence
bibliographie, catalogue,
inventaire

9. Antécédents historiques
lieu de provenance, destination,
anciennes appartenances, passages
en vente publique, dans une
collection

10. Etat de conservation

11. Mentions particulières
présence de signatures,
d'inscriptions, de marques,
de signes, singularités

12. Avez-vous déjà demandé Oui Si oui, date de la demande
un certificat pour ce bien ?

Non

13. S'agit-il d'un bien importé Oui Si oui, date de l'importation
depuis moins de cinquante ans?

Non

A

le

Signature du demandeur